

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 466 publiée le 25 novembre 2014

GRÂCE À VOTRE SOUTIEN, PAIX LITURGIQUE VA GARDER LE CAP !

L'année liturgique se termine et c'est l'occasion de repasser ensemble les temps forts qui l'ont marquée et dont nous vous avons rendu compte semaine après semaine.

En traitant du problème de la communion dans la main, admirablement posé par Mgr Schneider dans son dernier ouvrage (**lettre 450**), et de celui des funérailles (**lettres 440 et 443**), nous avons suscité beaucoup d'intérêt et de commentaires, notamment chez ceux de nos lecteurs habitués à la forme ordinaire. La plupart d'entre eux sentent bien que, sur de tels points, la liturgie ordinairement offerte dans nos paroisses pêche trop souvent par son horizontalité immanente et que le recours, même ponctuel - lors des fêtes d'obligation par exemple - à la liturgie traditionnelle est un excellent moyen de réintroduire le sens du sacré dans nos communautés.

Image: rs20141125105620_PSP2014-18.jpg

(Photo Chris D. Owens - cdo.photography)

Retrouver le sens du sacré, c'est renforcer l'unité du corps mystique du Christ or notre « véritable ennemi », comme l'a désigné Mgr Zuppi, évêque auxiliaire de Rome, c'est « la division du corps mystique du Christ » : la division dans, et de, l'Église. Nous avons rapportée cette déclaration - qui pourrait parfaitement résumer la tonalité et le contenu de nos lettres tout au long de cette année 2014 - dans **notre lettre 433**, au lendemain de la visite du prélat à la paroisse personnelle de la Trinité-des-Pèlerins.

Par cette affirmation, prononcée lors d'une visite à la fois normale - la paroisse est sous sa juridiction - et historique - c'était la première fois depuis la réforme liturgique qu'un adjoint de l'évêque de Rome célébrait la liturgie traditionnelle dans une paroisse romaine -, Mgr Zuppi a pleinement exercé son rôle de pasteur et de chef. Comme nous l'écrivions dans notre première lettre de l'année, ce rôle passe en effet par la défense « de la paix commune, de la charité réciproque et, plus globalement, du bien commun qui est toujours le bien de la paix ».

Des pasteurs qui s'assument comme tels et nous indiquent la direction à suivre - la porte étroite qui conduit à la Jérusalem céleste -, nous en avons évoqué d'autres cette année : Mgr Aillet, qui a célébré en la cathédrale de Chartres (**lettre 447**) pour le pèlerinage de Pentecôte mais aussi quelques jours plus tard pour l'ordination de trois nouveaux prêtres de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre ; le cardinal Cañizares (**lettres 448 et 449**), dont nous avons proposé en exclusivité la préface à un précieux ouvrage espagnol sur les principes d'interprétation de Summorum Pontificum ; dom Pateau, abbé de Fontgombault, auteur d'un appel pressant à partir en mission (**lettre 442**) ; le cardinal Burke, invité du dernier pèlerinage du peuple Summorum Pontificum à Rome (**lettre 464**), etc.

Parce que, bien entendu, le premier de nos pasteurs est le pape, nous avons continué de suivre de notre mieux les orientations données par le pape François et tenté de discerner, par-delà les turbulences qui agitent ce pontificat au style inédit, celles qui pouvaient nourrir notre foi et notre action au sein et au service de l'Église (**lettres 427, 441 et 444** notamment). Nous l'avons fait en gardant toujours à l'esprit ces paroles du cardinal Castrillón Hoyos que nous avons rapportées dans notre **lettre 430** : « Très Saint-Père, nous sommes vos fils et sentons votre proximité, nous sommes sous votre regard de père aimant, nous sommes en compagnie de notre Mère des cieux. Nous ne sommes pas seuls car, en célébrant l'ancien rite, nous accompagnons de merveilleux siècles d'histoire de la sainteté ; dans le silence du mystère de ce rite sacré, des milliers de saints ont trouvé la douce profondeur de la rencontre avec Dieu et, en ce jour particulier, ils ne nous laissent pas goûter l'amertume de la solitude car nous profitons, dans la Rome du Pape, notre père, de l'étreinte de tous nos frères du monde. »

Ces propos, le cardinal les avait tenus lors de l'édition 2013 du pèlerinage "Populus Summorum Pontificum". Nous venons de rendre compte du succès de l'édition 2014 (**notre lettre 463**) et continuerons l'an prochain à soutenir de notre mieux cet événement international qui témoigne, au cœur de l'Église, de la diversité, de la jeunesse et de l'universalité de la messe traditionnelle. À la demande du Coetus Internationalis Summorum Pontificum, qui l'organise, nous avons affecté une partie de notre budget au financement du secrétariat du pèlerinage, des frais d'hébergement de la chorale qui, cette année, était composée de fidèles de la

basilique Notre-Dame de Fribourg, emmenés par M. et Mme Haymoz, et à des bourses pour des séminaristes venus en pèlerins à Rome.

Image: rs20141125103512_IMG_9019.JPG

Une telle aide n'a bien entendu été possible que grâce à la générosité de nos donateurs. C'est aussi grâce à votre confiance que nous avons pu développer la version mobile de notre lettre et lancer une application pour iPhone. Une innovation qui ne touche pas encore la majorité d'entre vous mais que nous espérons étendre peu à peu aux autres systèmes de téléphonie intelligente.

En outre, c'est toujours grâce à vos dons que nous avons pu poursuivre la publication de nos lettres en langues étrangères. Mis à part les éditions croate et polonaise, lancées plus récemment, celles-ci ont toutes dépassé la barre symbolique des 50 parutions. Bien entendu, avec votre aide, nous comptons bien prolonger cet effort au service de la plus large diffusion de ce grand patrimoine liturgique et doctrinal que représente le missel de saint Jean XXIII (voir notre lettre 438).

Enfin, nous avons continué à vous rendre compte de l'application, plus ou moins généreuse, du motu proprio dans nos diocèses. De Boulogne-Billancourt (lettre 435) à Dunkerque (lettre 461), Nîmes (lettre 445) et ailleurs, Paix liturgique suit pas à pas les efforts des fidèles demandeurs dans leur quête de cet « enrichissement mutuel » souhaité en 2007 par Benoît XVI mais possible uniquement là où la forme extraordinaire du rite romain obtient enfin son droit de cité paroissial.

L'année liturgique se termine et une nouvelle se présente que nous comptons suivre et illustrer avec autant d'ardeur et de zèle. Pour ce faire, nous avons besoin de votre soutien, même minime. Que ceux qui paient des impôts sachent que donner à Paix liturgique ouvre droit à la déduction fiscale prévue par la loi pour les dons aux œuvres d'intérêt général : 66 % de votre don seront ainsi déduits de votre impôt de l'an prochain. Un don de 450 euros avant le 31 décembre 2014 correspond à 300 euros d'impôts que vous consacrez en toute légalité à la diffusion de la messe traditionnelle : votre impôt est une arme, n'hésitez pas à l'utiliser pour de bonnes causes.

Merci par avance de votre générosité et bonne année liturgique 2014-2015 !

En union de prières et d'amitiés,

Christian Marquant
Président de Paix liturgique

NB : Nous adressons systématiquement un reçu fiscal à tous les donateurs qui nous versent un don de 10 € et plus.

Pour un don par chèque, établissez-le à l'ordre de "Paix Liturgique" et adressez-le à notre siège :
1 allée du Bois Gougenot - 78290 CROISSY-SUR-SEINE - France

Pour un don par virement bancaire :

IBAN : FR76 3000 3021 9700 0500 0158 593 - BIC/SWIFT : SOGEFRPP.

Vous pouvez aussi opter pour un prélèvement régulier (formulaire à imprimer), ou bien faire un don sécurisé en ligne par carte bancaire (paypal). Voir le pavé SOUTENIR PAIX LITURGIQUE en page d'accueil de notre site (colonne de droite). N'oubliez pas d'indiquer votre adresse postale pour l'envoi du reçu fiscal.

Image: rs20141125115713_bandopele2014.jpeg